

Bd Mexico (ex Rue G) Ain Sebaa Tel: 05 22 35 06 00 Fax: 05 22 35 06 83

cadilhac@cadilhac.ma

Fiche de données de sécurité

Chlorure Ferrique

Réf : DA02-22 Version : 1 Date : 02/12/11

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

ldentification de la substance ou de la préparation

Nom: CHLORURE FERRIQUE

Identification de la société/entreprise :

Cadilhac SA.

Bd Mexico (ex Rue G) Ain Sebaa

Tel: 05 22 35 06 00 Fax: 05 22 35 06 83 cadilhac@cadilhac.ma

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Constituant	Numéro CAS	EINECS	Symb	R	Teneur	
TRICHLORURE DE FER	7705-08-0	231-729-4	C, N	21-22-34	40%	J

C'est généralement la concentration utilisée dans les stations d'épuration

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement de la Préparation :





C- corrosif N-danger environnement

R 21 : Irritant en contact avec la peau.

R 22 : Nocif par ingestion R 34 : Provoque des brûlures.

4. PREMIERS SECOURS

Indications générales	Irritant pour la peau, corrosif pour les muqueuses et les yeux. La gravité des lésions et de l'intoxication dépend de la concentration et la durée de l'exposition. Risque d'altération du foi.
En cas d'exposition par	Irritation intense du nez et de la gorge. Toux et respiration difficile.
inhalation	A hautes concentrations, risque de broncho-pneumonie chimique. Conduire la personne affectée dans un endroit aéré et la maintenir au chaud. Soins médicaux.
En cas de projections ou	Brûlures, irritation intense, larmoiement et rougeur des yeux.
de contact avec les yeux	Risque de lésions graves ou permanentes de l'œil. Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières
	bien écartées (15 minutes au moins). Consulter immédiatement
	un ophtalmologiste.
En cas de projections ou	Ôter immédiatement tout vêtement ou chaussures souillés.
de contact avec la peau	Rinçage à l'eau immédiat et abondant.
	En cas de rougeur ou irritation appeler un médecin.
En cas d'ingestion	Irritation intense et risque de brûlures de la bouche, de la gorge,
	de l'œsophage et de l'estomac. Rincer la bouche à l'eau. Ne pas
	tenter de faire vomir. Transférer immédiatement en milieu
	hospitalier par ambulance médicalisé. Montrer l'étiquette au
	médecin. Garder au repos

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents d'extinction appropriés	Tous les agents d'extinction sont utilisables.	
Risque particulier	Incombustible. En cas d'incendie il peut y avoir dégagement de gaz toxique. Formation d'un gaz inflammable au contact de certains métaux, voir la Section X	
Dangers spécifiques :	Le chlorure ferrique n'est pas classé comme inflammable selon les critères de la CE, mais peut présenter des risques en cas d'incendie.	
Protection des intervenants	Utiliser un appareil de respiration isolant autonome. Porter un survêtement de protection antiacide.	
Autres précautions	Refroidir les récipients exposés au feu. Disperser les gaz / vapeurs à l'aide d'eau pulvérisée.	

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Se référer aux	
	mesures de protection énumérées dans	
	les Sections VII et VIII. Aérer les locaux. Écarter les matériaux	

	incompatibles, voir la Section X.	
	Si les quantités répandues sont importantes, baliser la zone	
	d'épandage et interdire l'accès aux personnes non autorisés.	
Précautions pour la	Endiguer et contenir l'épandage avec du sable ou de la terre. Ne	
protection de	pas déverser dans les égouts, les rivières ou le sol. En cas	
l'environnement	d'écoulement important informer les autorités compétentes.	
Méthodes de nettoyage	Autant que possible, pomper le produit dans un récipient en	
	plastique convenablement étiqueté.	
	Si la récupération n'est pas faisable, ou si les flaques sont trop	
	petites, neutraliser le produit avec une base (carbonate de soude,	
	chaux, etc.), arroser abondamment à l'eau après neutralisation.	
	Placer les fûts en vue de l'élimination de déchets récupérés selon	
	les réglementations en vigueur.	

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	N'utiliser que des matériaux résistants aux acides. Assurer une bonne aération des locaux, si besoin installer un système d'aspiration. En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Conserver à l'écart de toute source d'ignition ou de chaleur pour ne pas chauffer le produit au-delà de sa température de décomposition, voir la Section X.
Protection individuelle	Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations locales. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le produit est manipulé. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est utilisé de façon constante.
Stockage	Le sol du dépôt doit être imperméable, anti acide et disposé de façon à constituer une cuvette de rétention. Conserver dans les récipients d'origine. Les emballages entamés doivent être renfermés soigneusement et conservés en position verticale. Utiliser uniquement des récipients spécialement autorisés pour ce produit. Stocker dans un endroit frais, bien ventilé et à l'écart des produits réactifs, voir la Section X.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique	Ne nécessite pas de mesures spécifiques ou particulières, sous réserve de respecter les règles générales de sécurité et d'hygiène industrielle. Procéder périodiquement à des contrôles d'atmosphère et prévoir une aspiration locale adaptée s'il y a risque d'émission.	
Équipements de protection individuelle	Si la ventilation est insuffisante, utiliser un masque facial à cartouche ou, en cas d'émanations importantes, un appareil de protection respiratoire autonome. Gants de protection en PVC. Lunettes et vêtements de travail étanches et adaptés à la manipulation de produits chimiques acides. Chaussures de sécurité. Prévoir des fontaines oculaires et des douches de sécurité.	

Mesures d'hygiène	Lavage fréquent des sols et des équipements. Conserver à l'écart	
	des aliments et boissons. Ne pas inhaler les vapeurs. Enlever	
	immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.	

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique / aspect : Liquide fluide / couleur brune.

Caractère : Acide.
Odeur : Piquante.

pH: < 1

Concentration: Solution 40 % en poids. **Densité a 20°C**: 1,425 / 1,430 g/cm3

Point de congélation : - 9°C

Point d'ébullition : 110°C (à 1013 mbar) Temp. de décomposition : 160°C

Solubilité dans l'eau : Miscible en toutes proportions.

Point d'éclair / autres : Non applicable.

Autres: Inexplosive.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Produit stable dans les conditions normales d'utilisation et stockage
Conditions à éviter	Chauffer le produit au-delà de sa température de décomposition
Substances à éviter	Métaux (action corrosive avec possible libération d'hydrogène), bases fortes (réactions violentes et exothermiques ou explosives).
Produits de décomposition dangereux	Chlore. Hydrogène. Acide chlorhydrique.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë: Voie orale, LD 50, rat, 2900 mg / kg.

Irritation: Lapin (peau), non irritant.

Lapin (yeux), lésions graves.

Voie orale chronique : Rat, exposition prolongée à 10 mg/l (en Fe), les organes atteints sont le

foie, le système gastro-intestinal et le système hématologique.

Pas d'effet mutagène.

Appréciation : Effet toxique lié principalement aux propriétés corrosives du produit.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Mobilité : Solubilité et mobilité importantes.

DEGRADABILITE

Eau de surface : Hydrolyse significative avec production d'hydroxyde ferrique à pH >3

Nappe phréatique : Produit de dégradation Fe +2 Action biologique : Non applicable (produit inorganique)

Action inhibitrice sur les installations de traitement biologique si Fe ≥ 100 mg/l

Bioaccumulation: Non bioaccumulable.

Écotoxicité chronique (forme anhydre) : Poissons, Gasterosterus aculeatus, LC 100, 10 Jr, 2,9

ma/l

Crustacés, Daphnia magna, EC 50, reproduction, 21 Jr, 15,1 mg/l Algues, Chlorella vulgaris, NOEC, croissance, 120 Jr, 2,8 mg/l Indication générale : Nocif pour les organismes aquatiques.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets	Traiter en conformité avec les réglementations locales et nationales, ou neutraliser le produit avec une base (carbonate de soude, chaud, etc.) et diluer abondement avec de l'eau.
Emballages souillés	Nettoyage à l'eau. Réutilisation possible après décontamination.
Produit de nettoyage recommandé	L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de dispositions législatives et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination de ce produit.

14. INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

MOYEN DE	ROUTE	RAIL	MARITIME	AÉRIEN
TRANSPORT				
REGLEMENTATION	ADR	RID	IMDG	IATA
DESIGNATION	CHLORURE DE		FERRIC	
	FER III		CHLORIDE	
	EN SOLUTION		SOLUTION	
CLASSE	8, 5°c	8, 5°c	8	8
GROUPE	III	III	III	III
D'EMBALLAGE				
ÉTIQUETTE	8	8	CORROSIF	CORROSIVE
N°	80/2582	80/2582	80/2582	
D'IDENTIFICATION				
DU DANGER				

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classement de la Préparation :





C- corrosif

N-danger environnement

Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence :

R 21	Irritant en contact avec la peau.
R22	Nocif par ingestion
R34	Provoque des brûlures.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S27	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
S28	Après contact avec la peau se laver abondement avec du savon et à grande eau.
S36	Porter un vêtement de protection approprié.
S37	Gants de protection en PVC.
S39	Appareil de protection des yeux et/ou du visage. (lunettes étanches)
S45	En cas d'accident ou malaise, consulter aussitôt un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

16. AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations nationales et Européennes.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.